

[Text]

personal or professional comments on the natural resource or manufacturing industries that you allude to. But I think that generally speaking we recognize that in Canada we are engaged in a constitutional negotiation, or a renegotiation of our constitution, in an effort to rationalize it to meet the needs and requirements of today. I suppose there are two ways of renegotiating a constitution. You do it on a friendly basis, you negotiate and you try to do it easy, or you take the bull by the horns and go to the Supreme Court of Canada and ask for a declaratory judgement saying that these types of businesses come under federal jurisdiction because of the various terms of the BNA Act that you have mentioned. The government has chosen to negotiate rather than litigate.

The Vice-Chairman: I hope that does not mean that we have to wait for the BNA Act to be amended before any serious step is taken to do something about foreign investments.

Mr. Mahoney: Perhaps you would like to direct that one to the Prime Minister in the House?

The Vice-Chairman: Gentlemen, perhaps at this point we might proceed to go through the Bill on a Clause by Clause basis.

Mr. Lambert: My previous question is still unanswered. I was referring...

The Vice-Chairman: That is right.

Mr. Lambert: ...to all these hats the Superintendent of Insurance is going to wear. I think there is a real conflict in the fact that he is the regulator of the investment companies and also one of those men who decides that they shall get a loan of last resort when and if they get into trouble.

Mr. Mahoney: Mr. Lambert, firstly I appreciate your courtesy in indicating your intention to ask this question at our last meeting, which gave me an opportunity to ascertain just what the situation is. I have a very brief statement here on this, if I may read it.

As respects to Canada Deposit Insurance Corporation the Superintendent of Insurance is ex officio a member of the board of directors. He is not an officer of the CDIC. He gives technical assistance to the CDIC on request through the employees on the staff of the Department of Insurance. Any applications by a sales finance company to CDIC for emergency application for loans would be considered by the board of directors of CDIC. The members of this board are ex officio the Deputy Minister of Finance, the Governor of the Bank of Canada, the Inspector General of Banks and the Superintendent of Insurance. The Chairman of the board of directors is a fifth member appointed by the Governor in Council. The present chairman is not and has not been a member of the public service.

While the Superintendent of Insurance would have a voice in meetings of the board of directors, he would not

[Interpretation]

commentaire professionnel ou personnel sur les ressources naturelles ou les industries manufacturières auxquelles vous faites allusion. Mais, je pense que d'une manière générale, nous reconnaissons qu'au Canada nous sommes engagés dans une négociation constitutionnelle, ou une négociation nouvelle de notre constitution, dans un effort de la rationaliser de manière à ce qu'elle s'adapte aux exigences et aux besoins de l'époque dans laquelle nous vivons. Je suppose qu'il y a deux manières de négocier de nouveau une constitution. Vous le faites sur une base amicale, vous négociez et vous essayez de le faire facilement, ou vous prenez le taureau par les cornes et vous vous adressez à la Cour suprême du Canada et demandez un jugement rendu à la suite d'une déclaration disant que ces sortes d'affaires tombent sous la juridiction fédérale à cause des différents termes de la loi sur l'Amérique du Nord britannique que vous avez mentionnée. Le gouvernement a choisi de négocier plutôt que d'attaquer en justice.

Le vice-président: J'espère que cela ne veut pas dire que nous devons attendre que l'Acte sur l'Amérique du Nord britannique soit amendé avant de prendre une mesure sérieuse de faire quelque chose concernant les investissements étrangers.

M. Mahoney: Peut-être aimeriez-vous poser cette question au premier ministre à la Chambre?

Le vice-président: Messieurs, peut-être qu'à ce point nous pourrions examiner le bill article par article.

M. Lambert: Je regrette mais on n'a toujours pas répondu à ma question. Je parlais de...

Le vice-président: C'est exact.

M. Lambert: ...de tous ces chapeaux que le surintendant des assurances va porter. Je pense qu'il y a un conflit réel dans le fait qu'il est le réglementateur des compagnies d'investissements et aussi un des hommes qui décident qu'elles obtiendront un prêt en dernier ressort quand et si elles ont des difficultés.

M. Mahoney: Monsieur Lambert, tout d'abord j'apprécie votre courtoisie en indiquant que vous aviez l'intention de poser cette question à notre dernière réunion, ce qui m'a donné la possibilité de vérifier quelle est la situation. J'ai à faire une très brève déclaration sur ce point, et est-ce que je peux la lire.

En ce qui concerne la société d'assurances dépôts du Canada le surintendant des assurances est un membre ex-officio du Conseil d'administration. Il n'est pas un fonctionnaire de la société d'assurances dépôts du Canada. Il donne une assistance technique à cette société sur sa demande par l'entremise des employés du personnel du département des assurances. Toute demande faite par une société financière de vente à la société d'assurances dépôts du Canada concernant une requête de prêt serait étudiée par le Conseil de l'administration de cette société. Les membres de ce Conseil sont des membres ex-officio: Le vice-ministre des finances, le gouverneur de la banque du Canada, l'inspecteur général des banques et le surintendant des assurances. Le président du Conseil d'administration est un cinquième membre nommé par le gouverneur en Conseil. Le président actuel n'est pas ou n'a pas été membre de la Fonction publique.